

ALERTE

35 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 10 régions (Uriopss)

Paris, le 25 mars 2021

Communiqué de presse

Réforme du CESE : Les personnes en précarité personae non gratae !

Alors que les conditions de vie des plus précaires se sont fortement dégradées depuis le début de la crise sanitaire, les associations de lutte contre l'exclusion réunies au sein du collectif ALERTE déplorent que la nouvelle composition du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) n'offre pas à ces populations la juste représentation qu'elles sont en droit d'attendre.

Voté dans la loi organique du 15 janvier 2021, avec, entre autres ambitions annoncées, de « renouer avec [une] vocation de représentation de la société civile », le rapport présentant « un nouveau CESE », remis le 5 mars dernier, a suscité la colère des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En effet, parmi les 175 nouveaux sièges prévus, seuls deux sont dédiés aux représentants du secteur de la pauvreté, hébergement d'urgence, lutte contre l'exclusion, accueil des demandeurs d'asile et droit des étrangers, soit 1,14 % des sièges, un pour la Croix-Rouge et un pour le collectif ALERTE. On est donc très loin d'une représentation juste des 15 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France !

La sous-représentation de cette catégorie de population est d'autant plus dommageable dans le contexte de crise sanitaire, économique et sociale qui frappe le pays depuis des mois et qui aura des répercussions sur les années à venir, engendrant une hausse toujours plus forte de la pauvreté parmi nos concitoyens.

Les associations de solidarité réunies au sein du collectif ALERTE demandent donc à ce que les personnes en situation de précarité soient enfin considérées selon le poids qu'elles représentent dans la société civile, pour construire avec elles les réponses à apporter à la pauvreté, et plus globalement, l'ensemble des politiques publiques. Elles regrettent que le gouvernement n'ait pas dédié un nombre de sièges plus conséquent au secteur de la lutte contre l'exclusion au CESE, condition pourtant indispensable pour permettre la représentation équitable et digne des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit une personne sur six en France.

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Manon Jullien – 01 53 36 35 09 – mjullien@uniopss.asso.fr